



# Meilleures pratiques en matière de formation des juges et des procureurs

Catégorie de la pratique: méthode de formation innovante

Type de pratique: bonne pratique

Pays: Roumanie

Avril 2014

<b>Intitulé de la pratique</b>	Organisation d'une formation décentralisée pour tenir compte des questions et besoins locaux en matière de formation
<i>Principales caractéristiques</i>	<p>Grâce à cette pratique, les centres de formation nationaux et les écoles de la magistrature espèrent apporter une solution aux questions et besoins locaux en matière de formation et/ou rendre la formation en face-à-face plus accessible aux juges et procureurs qui travaillent dans des régions éloignées de l'organe de formation central (en réduisant les coûts logistiques tout en ciblant un nombre potentiellement plus grand de participants).</p> <p>L'approche normale consiste à inclure ces activités décentralisées dans le programme de formation annuel du centre de formation national dans le cadre d'une stratégie nationale globale. Cependant, l'existence de formations indépendantes organisées au niveau local à la discrétion des services ou juridictions locaux est reconnue.</p> <p>En <b>Roumanie</b>, les séminaires décentralisés constituaient une partie importante de l'ensemble des activités destinées à dispenser une formation à grande échelle sur les nouveaux instruments juridiques. Ces séminaires décentralisés étaient organisés et directement coordonnés par l'Institut national de la magistrature (<i>Institutul National al Magistraturii - INM</i>), au niveau des cours d'appel et des parquets. (Voir également la fiche d'information «Catalogue d'activités pour dispenser</p>

une formation à grande échelle sur les nouveaux instruments juridiques», décrite dans le cadre de la catégorie «programmes de cours ou plans de formation innovants».)

*Coordonnées de l'institution*

Institut national de la magistrature (*Institutul National al Magistraturii* - INM)  
Bd. Regina Elisabeta, nr. 53, Sector 5  
050019 Bucarest  
Roumanie  
Téléphone: + 40 021 310 21 10  
Fax: + 40 021 311 02 34  
Courriel: [office@inm-lex.ro](mailto:office@inm-lex.ro)  
Site internet: <http://www.inm-lex.ro>

*Autres commentaires*

L'organisation de ces activités de formation décentralisées est une **PRATIQUE EXEMPLAIRE** standard bien connue appliquée dans la plupart des institutions de formation de l'Union.

Source: Projet pilote – Formation judiciaire européenne: «*Lot 1 – Étude sur les bonnes pratiques en matière de formation des juges et des procureurs*», réalisée par le Réseau européen de formation judiciaire (REFJ)